



TARIFS PÉRISCOLAIRES 2021-2022

QF	Accueil du matin 7h-8h20	Restauration scolaire Vitréens	Restauration scolaire non Vitréens	TAP	Accueil du soir 16h30-17h	Accueil du soir 17h-18h	Accueil du soir 18h-18h45	Mercredi midi 11h30-12h30
≤356	0,75 €	1,81 €	2,09 €	gratuit	0,51 €	0,75 €	0,75 €	0,75 €
357-549	0,77 €	2,53 €	2,92 €	gratuit	0,53 €	0,77 €	0,77 €	0,77 €
550-764	0,79 €	3,30 €	3,80 €	gratuit	0,55 €	0,79 €	0,79 €	0,79 €
765-1000	0,81 €	3,95 €	4,55 €	gratuit	0,57 €	0,81 €	0,81 €	0,81 €
1001-1300	0,83 €	4,26 €	4,91 €	gratuit	0,59 €	0,83 €	0,83 €	0,83 €
≥1301	0,85 €	4,39 €	5,06 €	gratuit	0,61 €	0,85 €	0,85 €	0,85 €

Dépassement au-delà de 18h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et au-delà de 12h30 les mercredis pour la garderie et 13h30 les mercredis pour la restauration : 10 € par quart d'heure.

Vous pouvez bénéficier d'un tarif dégressif en fonction de votre quotient de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) pour **l'ensemble des temps périscolaires**.

Pour cela, merci de bien vouloir fournir au service éducation restauration une attestation de moins de 3 mois mentionnant votre quotient familial. (Juillet 2021 au plus tôt)

Si vous bénéficiez d'un tarif dégressif, celui-ci prend effet à la date de dépôt de cette attestation sans effet rétroactif.

☛ Pour les familles n'ayant pas fourni leur attestation CAF avant le 20 septembre 2021, le tarif le plus élevé leur sera appliqué à compter de cette date.

Pour toute question, veuillez contacter le service éducation restauration par téléphone au 02.99.75.54.08 ou par mail education@mairie-vitre.fr